



Canadian Foundation on Fetal Alcohol Research    Fondation canadienne de Recherche sur l'Alcoolisation foetale

## FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR L'ALCOOLISATION FOETALE (FCRAF)

### CONCOURS DE SUBVENTIONS DE RECHERCHE

### DEMANDE DE PROPOSITIONS

#### MANDAT DE LA FONDATION

- Sensibiliser davantage aux effets de l'alcool sur le fœtus et faciliter la prévention de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation foetale (ETCAF) et ses conséquences;
- Promouvoir et diffuser les nouvelles connaissances relatives à l'ETCAF grâce à une recherche de qualité.

#### APERÇU

La Fondation canadienne de la recherche sur l'alcoolisation foetale (FCRAF) est un nouvel organisme subventionnaire dont le but est de soutenir financièrement la recherche sur les effets de l'alcool sur le fœtus. La FCRAF aidera financièrement la recherche dans tous les aspects de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation (ETCAF). Le Comité d'examen scientifique se prononcera sur les demandes de subventions de recherche présentées de partout au Canada.

Par l'entremise de la présente demande de propositions, les chercheurs peuvent obtenir jusqu'à concurrence de 40 000 \$ par année pour un maximum de deux ans afin d'appuyer des projets de recherche relatifs aux effets de l'alcool sur le fœtus.

Les demandeurs de subventions de la FCRAF devront obtenir une aide financière de contrepartie pour le projet auprès d'universités, de collectivités ou d'organismes publics. **L'aide de contrepartie peut être en argent ou en espèce (p. ex., installations de laboratoire, soutien administratif, etc.).** Si, par exemple, votre projet de recherche requiert un budget de 28 000\$ pour chacune des deux années, les détails de votre budget doivent alors refléter un montant de 14 000\$ par année provenant de la FCRAF et un autre montant de 14 000\$ en fonds de contrepartie. Vous devez spécifier à quoi seront attribués les fonds de contrepartie de même que la provenance desdits fonds de contrepartie.

Fondation canadienne de la recherche sur l'alcoolisation foetale (FCRAF)  
Demande de propositions

Le processus de demande de subvention commence par l'envoi électronique d'une lettre d'intention. Par la suite, si la lettre d'intention est acceptée, on demandera à l'auteur de présenter une demande complète. Le dossier de demande comprend ce qui suit :

- Liste de vérification du demandeur
- Feuille sommaire de la subvention
- Demande de subvention pour soutien de projet
- Grandes lignes du budget
- Curriculum vitae (CV) complet du chercheur principal et CV de deux pages du ou des cochercheurs
- Renseignements sur les bourses de recherche actuelles

### **ADMISSIBILITÉ**

Les demandes peuvent être présentées par des organismes publics ou privés sans but lucratif tels que des universités, collèges, hôpitaux, instituts de recherche, organismes de recherche gouvernementaux et laboratoires au Canada. Les subventions ne sont versées qu'aux établissements au nom d'un chercheur principal nommé, et non à des particuliers.

Le chercheur principal proposé du projet de recherche doit être un membre du corps professoral ou du personnel de l'établissement requérant. Cette personne doit être qualifiée pour diriger la recherche et est chargée de sa réalisation.

Les stagiaires, notamment les étudiants de premier cycle, de deuxième ou de troisième cycles, ou en médecine et les détenteurs d'une bourse de perfectionnement postdoctoral ne peuvent pas être des chercheurs principaux, à moins qu'ils ne détiennent un poste universitaire indépendant, ou l'équivalent, au début de la période visée par la subvention.

### **CRITÈRES D'ÉVALUATION**

#### **Pertinence des sujets**

Le Comité d'examen scientifique utilisera les critères suivants pour évaluer la pertinence de la proposition à des fins de financement. On s'attend à ce que la recherche proposée :

- démontre une approche novatrice du sujet;
- élabore de nouvelles connaissances;
- concernant le sujet proposé; contribue à l'élaboration de pratiques exemplaires;
- fasse intervenir un partenariat entre les secteurs et des groupes d'intervenants comme les chercheurs ou les travailleurs de première ligne.

#### **Mérite de la proposition**

Les propositions doivent démontrer l'excellence en ce qui concerne la conception de la recherche, l'instrumentation, l'analyse des données et la mesure des résultats du projet. Les budgets doivent être solides et les projets doivent respecter des normes d'éthique.

## **Critères d'exclusion**

Les éléments suivants ne sont pas admissibles à un financement de la FCRAF.

- Prolongements de projets une fois financés par la FCRAF.
- Projets de recherche établis, en cours.
- Construction ou améliorations apportées aux immobilisations, dépenses d'exploitation ou dotations générales.

## **MONTANT DES SUBVENTIONS**

Les subventions octroyées sont assujetties à un maximum de 40 000 \$ par année pour chacune des deux années. Les salaires du chercheur principal et des cochercheurs ne sont pas visés lorsque ces personnes font partie du personnel d'un établissement d'enseignement. Les demandeurs devraient prendre note qu'une deuxième tranche de financement est conditionnelle à la présentation d'un rapport d'avancement des travaux.

## **PROCESSUS D'EXAMEN DES SUBVENTIONS**

Le processus d'examen des subventions se fonde sur un examen par les pairs.

### **1. Lettre d'intention**

Les lettres d'intention sont analysées par le Comité d'examen scientifique de la FCRAF. Bien que les lettres d'intention ne soient pas jugées en fonction du mérite scientifique, le Comité a besoin de suffisamment de renseignements pour évaluer la faisabilité scientifique du projet. Les demandes complètes ne seront acceptées que des demandeurs qui présentent des lettres d'intention retenues.

### **2. Examen par les pairs de la demande complète**

Les demandes complètes sont évaluées par le Comité d'examen scientifique de la FCRAF.

### **3. Examen scientifique de la FCRAF**

Chaque demande complète fait l'objet d'un examen critique afin de déterminer si la conception scientifique, la méthodologie et la mesure des résultats sont solides. Le budget proposé fait également l'objet d'un examen minutieux.

### **4. Approbation définitive**

Le Comité d'examen scientifique présente les résultats de son examen au conseil de la FCRAF.

## **PROCESSUS DE DEMANDE**

La date limite pour la présentation de la lettre d'intention est le 10 janvier. Les demandes complètes, pour lesquelles une invitation sera lancée en février, doivent être remises au plus tard le 1<sup>er</sup> mai.

Le demandeur sera informé de la réception de sa demande dans les deux semaines de la date limite du 1<sup>er</sup> mai. Il incombe au demandeur de s'assurer que tous les renseignements contenus dans la demande sont complets et exacts. Les demandes qui ne répondent pas aux lignes directrices et exigences de la FCRAF seront retournées et ne feront pas l'objet d'un examen au

Fondation canadienne de la recherche sur l'alcoolisation foetale (FCRAF)  
Demande de propositions

cours du présent cycle de subventions. Les demandes reçues après les dates limites seront retournées au demandeur.

**ANNONCE DE L'OCTROI**

Les résultats de chaque concours annuel, incluant les noms des demandeurs retenus, seront annoncés lors de la Table ronde de recherche du Groupe FACE (Groupe d'expertise canadienne en alcoolisation foetale) qui se tient chaque année le ou vers le 9 septembre, soit la Journée internationale de l'ETCAF. On invitera les demandeurs retenus à présenter leurs protocoles ainsi que leurs résultats préliminaires au moment de la tenue de la Table ronde de recherche du Groupe FACE l'année suivante et leurs résultats finaux au terme du projet dans le cadre d'une table ronde de recherche ultérieure du Groupe FACE.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec la coordonnatrice des subventions de la FCRAF :

Hila Halshtok  
Fondation canadienne de recherche sur  
l'alcoolisation foetale  
2192 rue Queen est, Bureau 62  
Toronto (Ontario)  
M4E 1E6

Télé : (647) 338-8595  
Télec : (416) 813-7562  
Courriel:  
[researchgrants@fasdfoundation.ca](mailto:researchgrants@fasdfoundation.ca)  
[www.fasdfoundation.ca](http://www.fasdfoundation.ca)